



HAL
open science

Ethnographie et histoire : Suzanne Comhaire-Sylvain à Kenscoff

Carlo A. Célius

► **To cite this version:**

Carlo A. Célius. Ethnographie et histoire : Suzanne Comhaire-Sylvain à Kenscoff. Archipélices, 2024, 17, 10.4000/12wka . hal-04853531

HAL Id: hal-04853531

<https://cnrs.hal.science/hal-04853531v1>

Submitted on 22 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Ethnographie et histoire : Suzanne Comhaire-Sylvain à Kenscoff

Ethnography and History: Suzanne Comhaire-Sylvain in Kenscoff

Carlo A. Célius



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archipelies/2133>

DOI : 10.4000/12wka

ISSN : 2777-5909

Éditeur

Université des Antilles

Référence électronique

Carlo A. Célius, « Ethnographie et histoire : Suzanne Comhaire-Sylvain à Kenscoff », *Archipélies* [En ligne], 17 | 2024, mis en ligne le 01 décembre 2024, consulté le 12 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/archipelies/2133> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12wka>

Ce document a été généré automatiquement le 12 décembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Ethnographie et histoire : Suzanne Comhaire-Sylvain à Kenscoff

Ethnography and History: Suzanne Comhaire-Sylvain in Kenscoff

Carlo A. Célius

Cet article a bénéficié de longues discussions avec Jean Jonassaint. Je l'en remercie.

Introduction

- 1 Dans une communication de 1982, Jean Comhaire évoque un des terrains d'enquête de Suzanne Sylvain, son épouse, en ces termes :

Passant un an et demi à Kenscoff, elle vérifiait tous les aspects d'une culture qui se révéla essentiellement Kongo. Ceci correspondait à un fait historique connu mais dont les implications avaient été systématiquement ignorées. Après le cri à l'indépendance de 1791, la région avait fait bande à part depuis 27 ans sous l'égide de chefs aux noms aussi caractéristiques que Gilles Bambara et Lamour Dérance. (Comhaire, 1982)

- 2 L'enquête en question aboutit à la rédaction, achevée en 1972, d'un « *magnum opus* d'anthropologie sur les paysans à Kenscoff » publié en 1984 sous le titre *Les Montagnards de la région de Kenscoff (Rép. d'Haïti). Une société Kongo au-delà des mers*. Le sous-titre de l'ouvrage dit toute son actualité. En effet, les apports de la culture kongo à la formation sociale haïtienne continuent de faire l'objet d'enquêtes et de débats. Le sociologue Terry Rey les examine dans *The Priest and the Prophetess. Abbé Ouviaire, Romaine Rivière, and the Revolution Atlantic World* (2017). Dans ce livre, l'auteur poursuit l'exploration d'une thèse soutenue dans des travaux antérieurs. Celle-ci repose sur deux données fondamentales : l'importance numérique des ressortissants du royaume du Kongo¹ emmenés à Saint-Domingue et l'adoption du catholicisme par ce royaume bien avant la traite négrière atlantique, à partir du xv^e siècle². En conséquence, la colonie aurait accueilli une population, nombreuse, dont l'habitus et le capital religieux auraient été déterminants dans son devenir entre 1791 et 1860 (Rey, 2005)³. Selon cette lecture, qui se situe dans le prolongement des travaux de l'historien John Thornton (1988, 1993,

1998, 2010) et qui s'inscrit dans le cadre des recherches sur les apports de l'Afrique centrale aux Amériques⁴, un « syncrétisme » s'était déjà opéré dans cette région non point comme résultat d'une domination et d'une oppression, mais comme une herméneutique théologique populaire. Dans la même veine, l'historien congolais Arsène Francoeur Nganga (2019) a entrepris de démontrer *Les Origines Kongo d'Haïti*. La Révolution haïtienne résulterait de la poursuite de la résistance engagée par les adeptes de la confrérie de saint Antoine, dans la postérité de la prophétesse Kimpa Mvita (1684/1686-1706)⁵, la « mère spirituelle de la première République noire de l'Humanité » (*Ibid.* : 71). Christina Frances Mobley (2015) invite à nuancer toutes ces considérations. Car, il y aurait méprise sur l'origine des captifs d'Afrique centrale emmenés à Saint-Domingue. Ces derniers ont été trop vite considérés comme des natifs du royaume du Kongo, alors qu'ils provenaient en grande majorité du royaume de Loango. Ce qui relativise bien des explications compte tenu des différences entre les populations et la nature des relations entre les Européens et ce royaume qui n'avait pas embrassé le catholicisme.

- 3 Le rappel de cette discussion montre toute l'importance que revêt l'ouvrage de Suzanne Comhaire-Sylvain (désormais SCS). Ne serait-ce que par son antériorité, certes non exclusive, car comme l'affirme Jean Comhaire, on est en présence d'un fait historique établi. En effet, les actions des chefs comme Lamour Dérance sont bien connues dans l'historiographie d'Haïti. S'il est vrai que les études historiennes se sont toujours préoccupées de la provenance des Africains⁶, plus récemment on a cherché à saisir les démarches des groupes identifiés comme kongo et leurs enjeux dans les mouvances révolutionnaires⁷. Et, pour leur part, les ethnologues se sont évertués à évaluer la composante kongo du vodou (Price-Mars, 1938 ; Desquiron, 1990 [1969] ; Thompson, 1978, 1984 [1983] ; Heusch, 1989).
- 4 Ces indications attestent qu'un courant de recherche s'est développé autour de la question kongo en Haïti, dans lequel le livre de SCS occupe une place significative. Ce serait, à en croire Jean Comhaire, la première étude à dégager toutes les implications de la présence de ce groupe, de Saint-Domingue à Haïti. Pourtant, l'ouvrage est rarement cité dans les travaux de chercheurs haïtiens et étrangers sur le sujet, comme dans les études haïtiennes de manière générale. En réalité, c'est l'œuvre de la chercheuse dans son ensemble qui est ici concernée. Ses ouvrages et ses nombreux articles ont, semble-t-il, très peu circulé en Haïti. La monographie consacrée à Kenscoff, éditée par le Centre d'études ethnographiques de Bandundu (CEEBA), au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo), n'a sans doute pas bénéficié d'une large diffusion. Aucune autre opération éditoriale n'est venue lui assurer une meilleure réception, comme ce fut le cas pour une étude d'un autre chercheur, qui mérite d'être rapprochée de celle de Suzanne Comhaire-Sylvain (SCS). Il s'agit de la thèse de doctorat, rédigée par Rémy Bastien à partir d'enquêtes menées à Marbial en 1948, soutenue en 1951 au Mexique qui, pendant une bonne trentaine d'années, est restée connue d'un cercle restreint de spécialistes. C'est sa publication en 1985 chez Karthala, à Paris, dans une traduction française de Linette et André Marcel d'Ans, qui lui a assuré une large visibilité. *Le Paysan haïtien et sa famille* est pourtant l'ouvrage qui a mis en relief une donnée devenue centrale dans l'étude de la paysannerie, le mode d'habiter de l'unité familiale appelé le *lakou*. Tout comme Bastien (décédé à 51 ans : 1920-1971) qu'elle a connu, SCS est une figure de l'ethnologie haïtienne contrairement à ce que laisserait supposer la méconnaissance de son œuvre dans le monde académique haïtien et dans les études

haïtiennes en général⁸. Son livre s'y inscrit parfaitement et participe, plus largement, aux préoccupations de l'anthropologie afroaméricaniste qui avait pour objet l'étude des « Amériques noires ». Après avoir établi comment l'entrée de SCS en ethnologie est liée au tournant ethnologique survenu dans le pays (Célius, 2005, 2018), je proposerai une lecture de son ouvrage en me focalisant sur la méthode qu'elle y a mobilisée. L'étude, résultant d'enquêtes de terrain et de recherches en archives, déploie une approche ethnohistorique. Se pose la question de l'importance et de la qualité des données recueillies, mais aussi celle de l'articulation entre description ethnographique et argument historique. Ensuite, comment, à partir des niveaux d'articulation mis en œuvre, l'autrice parvient-elle à démontrer qu'on est en présence d'une société kongo ? Le procédé comparatif paraît s'imposer pour bien étayer cette thèse. Y a-t-elle recouru ? Si oui, comment et quelle en est la portée ?

1. Suzanne Comhaire-Sylvain et le tournant ethnologique en Haïti

- 5 Le contexte intellectuel dans lequel a évolué SCS l'a sans doute encouragée à s'intéresser à l'ethnologie. Son milieu familial a dû être déterminant. L'orientation de ses recherches en atteste. Car son intérêt pour l'Afrique, le conte ou encore la langue créole prolonge une ancienne tradition familiale⁹. Et celle-ci se trouve opportunément doublée par une dynamique intellectuelle plus large. Le père de SCS, Georges Sylvain (1866-1925), militant nationaliste pendant l'occupation étatsunienne du pays (1915-1934), fut, entre autres, écrivain, poète, membre d'un groupe littéraire, La Ronde, qui partageait les mêmes préoccupations de cette tradition intellectuelle familiale. La vie intellectuelle de la fin du XIX^e siècle et du tout début du XX^e est également animée par un groupe d'écrivains préoccupés par la description réaliste des mœurs sociopolitiques et des éléments constitutifs de la culture populaire. Autant de préoccupations dont les premières manifestations sont repérables au moins depuis les années 1830 et qui se cristalliseront dans le tournant ethnologique. Soit un courant discursif qui a procédé à une redéfinition des coordonnées constitutives de la société, en en dégageant les composantes culturelles à inventorier, analyser et valoriser. Dès lors, il n'est plus suffisant, comme dans la pensée haïtienne du XIX^e siècle, de fonder l'identité collective sur l'histoire de l'instauration politique de la société postcoloniale. Jean Price-Mars, figure centrale du tournant ethnologique, s'est inspiré d'auteurs de ces mouvances. C'est même à l'aide d'un extrait d'un roman de l'un d'eux, *Mimola* d'Antoine Innocent (qu'il qualifiera d'ailleurs d'ethnographe) (Price-Mars, 1953 [1949]), qu'il décrit le phénomène de possession dans le vodou, dans son ouvrage décisif de 1928, *Ainsi parla l'oncle* (1998 : 142). Les liens entre cet auteur et SCS s'observent à plusieurs niveaux. Tout d'abord, Price-Mars aborde l'ethnographie sous l'angle du folklore, en s'appuyant sur Paul Sébillot. SCS adopte cette manière de nommer l'« ethnologie du proche » et dans cette perspective, manifeste, comme Price-Mars, un intérêt particulier pour le conte. Et il n'est pas sans intérêt de noter que celui-ci a mené ses premières enquêtes dans la région de Kenscoff. Une autre figure mérite d'être convoquée : le Dr J. C. [Justin Christostome] Dorsainvil, auteur d'une série d'articles de 1912-1913 et d'une étude de 1924 réunis en volume en 1931 sous le titre *Vodou et névrose* (1975). Il soutient « avec conviction » que la compréhension intime de « la mentalité du peuple haïtien » suppose « une étude approfondie de nos antiquités africaines », à

mener dans tous les domaines (*Ibid.* : 143), car Haïti « n'est qu'un prolongement de l'Afrique dans l'espace » (*Ibid.* : 150). C'est sur cette base qu'il aborde la langue créole. À partir d'« une explication philologique du Vodou », il en vient à la conclusion que « quoique constitué de mots français déformés, il [le créole] est coulé dans le moule racial. Il fait un usage abusif des affixes nasalisés qui caractérisent les idiomes *dahoméens et congolais*¹⁰ » (*Ibid.* : 155). « Nous avons conservé dans le créole, le cadre, la structure de la phrase *dahoméenne ou congolaise*¹¹, ce que nous avons appelé plus haut le moule racial » (*Ibid.* : 163). Il insiste sur l'apport du « fongbe, un des six dialectes ewe ». Ainsi, loin d'avoir été une « surprise » pour SCS elle-même et a provoqué « une tempête » dans son pays (Comhaire 1989), la chercheuse a répondu à l'appel de Dorsainvil d'approfondir sa proposition, quand, au bout de son analyse de la morphologie et de la syntaxe du créole haïtien, elle s'exclame : « Nous sommes en présence d'un français coulé dans le moule de la syntaxe africaine ou comme on classe en général les langues d'après leur parenté syntaxique, d'une langue ewe à vocabulaire français » (Comhaire-Sylvain, 1936 : 78). Comme Dorsainvil, ou encore un plus lointain prédécesseur, Duverneau Trouillot (1885), SCS se penchera sur le vocabulaire vodou (1938).

- 6 SCS explore des interrogations et approfondit des propositions énoncées par des penseurs haïtiens de la fin du XIX^e siècle et des premières années du XX^e. Elle s'y investit, armée, contrairement aux principaux protagonistes du tournant ethnologique, d'une formation académique dans la nouvelle discipline acquise en dehors du pays. À son retour en Haïti, après son doctorat, elle prend part au processus d'institutionnalisation de l'ethnologie en intégrant le corps professoral de l'Institut d'ethnologie à sa création en 1941. Lui est confié un cours de « linguistique et phonétique », tandis que Jacques Roumain (qui a été élève de Paul Rivet à Paris) est chargé d'enseigner l'« ethnologie précolombienne » et le Dr Louis Mars la « psychologie des primitifs et des paranoïas ». Le Dr Camille Lhérisson est appelé à assurer un cours de biologie, le Dr Catts Pressoir l'histoire des religions, tandis que l'enseignement du Dr Pierre Mabilbe portera sur « morphologie et ethnologie » et celui de Frédéric Kébreau B. S. sur « génétique et biométrie » (Anonyme, 1941). En plus de l'érection de cet établissement de formation, doublé d'un lieu de recherche doté d'un musée, le Bureau d'ethnologie, créé également en 1941, le développement de l'ethnologie bénéficie des enquêtes menées sur place et des publications de plusieurs chercheurs et chercheuses étranger.ère.s. Melville Herskovits avait publié *Life in a Haitian Valley* en 1937. D'autres étatsunien.ne.s avaient déjà investi ou s'apprêtaient à investir le terrain haïtien, qui attirait aussi des personnalités d'autres pays du continent américain, de la Caraïbe et d'Europe. Parmi les Européens, Alfred Métraux marquera d'une empreinte durable l'ethnologie en Haïti. Il avait déjà envisagé de mener des recherches sur le vodou quand il s'est vu confier par l'UNESCO la direction d'une enquête ethnographique dans le pays, à laquelle SCS a pris part.
- 7 Ce projet qui résulte d'un accord entre l'UNESCO et le gouvernement haïtien se veut une « expérience témoin d'éducation de base » (UNESCO, 1951). Pour le mener à bien, le plan initial de travail prévoit une enquête ethnologique et écologique, car tout plan de développement de l'éducation et de « progrès social » « doit s'appuyer sur une enquête et une documentation concernant les conditions sociales et écologiques actuelles, et les coutumes locales (vie de la famille et de la collectivité, organisation sociale, régime de la propriété foncière et méthodes agricoles, régime alimentaire et alimentation,

conceptions paysannes de la maladie et de l'hygiène, folklore, etc.) » (*Ibid.* : 68). On a fait appel à des étudiants, dont Rémy Bastien, et quelques spécialistes, comme Edouard Berrouet, ingénieur agronome et Jeanne G. Sylvain, assistante sociale.

Plus tard, le Dr Jean et Mme Suzanne Comhaire-Sylvain, ethnologues spécialistes de l'Afrique, effectuèrent une étude statistique portant sur 150 familles et recueillirent ainsi des renseignements détaillés sur les traditions et sur la vie politique de la vallée. Grâce à leur concours, le Dr Métraux put consacrer toute son attention aux aspects purement ethnologiques de l'enquête (*Ibid.* : 15-16).

- 8 Au bout de la période de six mois, prévue pour le déroulement de l'enquête, la situation, troublée par la sécheresse prolongée, tendait à redevenir normale. Le Dr Métraux et quelques-uns de ses collaborateurs, dont le Dr et Mme Comhaire-Sylvain, prolongèrent leur séjour dans la vallée pour contrôler les renseignements recueillis et corriger les erreurs d'appréciation qui avaient pu se glisser dans les rapports. Ils avaient recueilli une abondante moisson de faits, dont la plupart seront utilisés dans d'autres ouvrages (*Ibid.* 16).
- 9 Cette expérience d'approche globale a été décisive pour SCS qui n'avait pas encore entrepris d'enquête ethnographique de ce type en Haïti, c'est-à-dire une enquête qui porte non pas sur un seul, mais sur tous les aspects de la vie des habitants d'une communauté. Même si la recherche a été collective, SCS, en plus de sa focalisation sur les familles, avait eu la possibilité d'avoir une vue sur l'ensemble des résultats et de participer à la rédaction du rapport final. Elle a collaboré à l'ouvrage issu de l'expérience rédigé par Métraux, *Haïti, la terre, les hommes et les dieux* (1957). Elle a publié ses propres analyses sur le foncier à Marbial (Comhaire-Sylvain, 1952). Dans le résumé de l'article sur l'alimentation à Kenscoff, co-signé avec Jean Comhaire (1952), le couple inscrit cette étude dans la continuité des investigations entreprises à Marbial. SCS, elle, évoque ses propres enquêtes à Marbial dans l'article consacré au mariage et au plaçage à Kenscoff (Comhaire-Sylvain, 1958), avant de préciser, dans une publication de 1961, en quoi cette expérience a été déterminante et a ouvert des perspectives. Dans cet article, l'ethnologue élucide les raisons du choix de ce terrain et fournit quelques éléments d'information sur les conditions dans lesquelles les différentes phases de l'enquête ont pu être réalisées. Elle souligne aussi que le sujet de l'article, l'étude du foyer familial, n'est qu'une infime partie de son projet qui vise à reconstituer toutes les étapes de la vie paysanne afin de comprendre comment celle-ci a été affectée ces vingt dernières années par les changements économiques et culturels survenus à partir de la construction en 1932 d'une route reliant le bourg de Kenscoff à la capitale. Elle ajoute :

We had done similar work in 1948 during the Preliminary Survey organized by UNESCO under Prof. Métraux for the Pilot Project of Basic Education in the Marbial Valley, and found another type of Haitian peasant community. We hope that other research workers will carry out similar studies in Northern and Southern regions which are reputed to be as different as Marbial is from Kenscoff, so as to compare results before presenting our conclusions as to cultural change under the influence of Church, State, improved economic conditions fighting against the traditional African family structure and customs and the old Voodoo religion. (Comhaire-Sylvain, 1961)

2. Un livre posthume

- 10 L'ouvrage consacré aux paysans de Kenscoff, paru sous le seul nom de SCS, est édité par Jean Comhaire (Comhaire-Sylvain 1984). Il totalise 198 pages, dans un format de 14 ½ par 21 ½ cm. Il s'ouvre sur le curriculum vitae de la chercheuse (*Ibid.* : 2) qui se poursuit

en pages 185 et 186. La table des matières est suivie d'une introduction (*Ibid.* : 9-21) signée par Jean Comhaire, puis des indications relatives à la transcription des mots créoles (*Ibid.* : 22). Le texte proprement dit s'étend sur 154 pages (*Ibid.* : 23-177). Il est complété par deux annexes (*Ibid.* : 178-181 et 181-184), les références et la bibliographie précédées d'une note (*Ibid.* : 187-197) et enfin les titres des périodiques et leurs abréviations (*Ibid.* 198).

- 11 Selon Comhaire, SCS a achevé la rédaction du livre en 1972, lors de leur installation à la cité universitaire de Nsukka, au Nigéria. Elle renonce provisoirement à chercher un éditeur pour cet ouvrage, consacrant l'essentiel de son temps à d'autres études. Le livre sort en 1984 au Zaïre, soit neuf ans après le décès de la chercheuse survenu en 1975. Ces précisions sont loin d'être inutiles en regard des questions préalables qu'il convient d'adresser à l'édition posthume d'un inédit. Elles ne le sont pas moins dans le cas d'espèce, où le parcours de vie du couple, depuis leur mariage en 1936, est lié aux recherches qu'ils ont pu mener. Les postes occupés par l'un et l'autre, dans des instances internationales ou des universités aux États-Unis, en Europe ou en Afrique, ont été autant d'occasions d'engager des recherches, seul.e ou, le plus souvent, à deux¹². L'enquête sur Kenscoff a débuté quand le couple s'est installé à Port-au-Prince de 1937 à 1939. Après une première visite de la commune à l'été 1937, ils y retournent passer leurs weekends et leurs vacances (Comhaire-Sylvain, 1958 : 211). Puis, grâce à l'obtention par Comhaire, alors enseignant à New York, d'une aide de l'Institute for the Study of Man in the Tropics from Columbia University, ils ont pu compléter l'enquête de terrain, en vivant sur place, de juillet 1956 à octobre 1957 (Comhaire-Sylvain, 1961 : 192). Chacun a signé seul plusieurs articles. Mais les deux ont rendu compte des résultats partiels de leur enquête (par exemple sur les loisirs et les divertissements, l'alimentation, l'enregistrement des naissances et des décès, sur le système marchand dans la région). Jean Comhaire ne revendique pas pour autant une auctorialité partagée du livre. Cela suggère : que l'initiative de l'enquête revient à Suzanne, qu'elle a été menée essentiellement par elle et/ou sous sa gouverne, qu'elle a rédigé seule l'ouvrage. Sans une analyse approfondie de plusieurs états du manuscrit de la main même de la chercheuse, il est difficile de savoir si elle y a apporté des modifications jusqu'à son décès. On constate néanmoins que les références bibliographiques fournies ne sont pas toutes d'elles, puisque plusieurs d'entre elles datent d'après 1975. On les doit donc à l'éditeur scientifique qui, malheureusement, n'a pas jugé nécessaire de commenter, voire de justifier, cet apport. Il s'agit sans doute d'actualiser la bibliographie. Mais on ne sait pas si cette actualisation a entraîné des corrections, des modifications significatives dans la version initiale du texte. Difficile, dans ce cas, de se demander si toutes les autres références fournies ont été consultées et utilisées originellement. Surtout que le texte ne comporte pas de citations et que les renvois à des références bibliographiques y sont rares. L'éditeur ne procède pas, dans son introduction, à une mise à distance du texte. On aurait aimé avoir quelques considérations sur l'ensemble du travail, depuis les conditions de l'enquête (peu élucidées dans les articles), en passant par le traitement des résultats partiels parus sous forme d'articles, jusqu'aux réélaborations qu'aurait entraînées la rédaction finale de l'ouvrage. Une question méritait d'être élucidée : à partir de quel moment l'ethnologue a-t-elle réalisé qu'elle était en présence d'une « société kongo » ? Est-ce une intuition, une perception de départ ou une révélation au cours de l'enquête ? Il semble qu'on serait dans le second cas de figure. Car, il s'agissait d'étudier le processus de changement social dans la perspective du développement. La thèse selon laquelle la commune abrite une

communauté d'origine kongo est formulée dans « The Household in Kenscoff, Haiti », l'article de 1961 consacré au ménage et à la structure familiale. Si l'idée de départ était d'analyser un changement en cours, l'enquête aurait révélé un « refus obstiné de changement », selon l'éditeur scientifique (Comhaire in Comhaire-Sylvain, 1984 : 11). Il aurait fallu transformer tout un système, mis en place par une communauté d'une grande « homogénéité ethnique », dont on devait au préalable avoir une parfaite connaissance (*Ibid.* : 12). Or, ce ne fut pas le cas.

- 12 La présentation de l'éditeur, qui est l'introduction du livre, n'a pas, même en partie, les caractéristiques d'une note technique, comme on aurait pu s'y attendre. Et il nous manque plusieurs indications de l'ethnologue elle-même. Elle n'a pas introduit ni conclu son ouvrage. On ne dispose pas d'une éventuelle contextualisation de la recherche, de mise au point théorique et méthodologique, ou encore des réflexions générales de la chercheuse sur son travail. Les articles publiés ne fournissent pas ces données. Peut-être que l'exploration, à venir, des archives du couple permettra de bien cerner ces différents points et d'autres.

3. Formation et transformation d'une communauté

- 13 Les recherches ayant abouti à la rédaction (1972) puis à la publication (1984) du livre se sont étalées sur un temps relativement long, car le premier article publié sur Kenscoff remonte à 1938. Entre la fin des années 1930 et le début des années 1970, SCS a publié plusieurs articles résultant de son enquête. Elle a aussi travaillé sur des sujets variés, exploré d'autres terrains et occupé diverses fonctions à l'étranger. Le livre n'a pas été élaboré de manière linéaire. Mais l'enquête a dû être suffisamment dense, surtout pendant les mois passés sur place en 1956-1957, pour que la restitution des données témoigne d'une connaissance intime du sujet dans ses multiples implications. Si des résultats exposés dans les articles sont repris, l'ouvrage n'apparaît pas comme un simple recueil de textes publiés. L'ensemble est bien ordonné, cohérent, servi par un travail de réécriture. Le parti pris, comme dans les articles, est celui de la description ethnographique stricte, soucieuse de détails significatifs. Comment l'ethnologue s'y est-elle prise pour démontrer qu'on est en présence d'une communauté kongo ? L'argument central, on l'a déjà compris, est d'ordre historique. Mais reste à le consolider. Est-il, néanmoins, suffisant en soi ? On s'attend à ce qu'il soit corroboré par des données comparatives et une analyse circonstanciée.

3.1. Ethnographier Kenscoff

- 14 SCS a ordonné ses données selon la logique propre à une monographie ethnographique, avec comme point focal la famille. Celle-ci est comprise comme l'unité de base à partir de laquelle s'est constitué la communauté. Dès lors il convient d'en saisir le mode de constitution et de reproduction, mais aussi de comprendre la multiplication de ces unités et les relations entretenues entre elles dans le temps. D'où l'importance des lignages. À partir de l'unité familiale et des lignages, l'analyse peut s'étendre à tout ce qui touche à la vie rurale qui comprend d'une part les activités agricoles et d'autre part les activités extra-agricoles. Tout cela se déploie en six chapitres. Le premier est consacré aux modalités de constitution des couples, mariage et plaçage. L'ethnologue décrit les manières de faire la cour, les étapes et l'organisation

des fiançailles, puis du mariage, jusqu'aux variantes religieuses de ce sacrement (catholiques et protestantes). La description n'est pas moins minutieuse en ce qui concerne le plaçage. Elle n'oublie pas la vie sexuelle en dehors du mariage ou du plaçage, depuis les expériences enfantines, les viols, les incestes, les « affaires » de courte durée, la prostitution, mais aussi l'homosexualité. L'étude aborde ensuite le foyer, les lois et coutumes qui le régissent, sa composition, la répartition des rôles, les obligations de chacun des membres, la situation dans divers types de foyer, les séparations et le décès dans le couple, leurs implications, les héritages et la formation de nouvelles unions. Le chapitre qui suit, le troisième, traite des lignages, où sont dégagées les origines du système local des relations de parenté, les obligations de parenté, le déclin de l'économie et la croissance des lignages. Le quatrième chapitre est consacré à l'agriculture et l'élevage. Sont décrits les différents modes d'acquisition et/ou d'occupation des terres, les principaux travaux agricoles et les pratiques qui y sont associées : les coopératives, la division du travail, la main-d'œuvre, le travail collectif et l'évolution de son organisation. Les différents aspects de l'élevage (alimentation du cheptel), *gadinaj* (gardiennage), saillies, maladies des animaux, capture des animaux en maraude) complètent le tableau. L'agriculture paysanne est liée au commerce, objet du cinquième chapitre. Les routes commerciales et les marchés sont localisés, les pratiques commerciales proprement dites, avec les instruments en usage (poids et mesures, par exemple), restituées, les produits écoulés identifiés. Les produits vivriers se distinguent des denrées d'exportation. Dans cette seconde catégorie, le café arrive en première position. Sa vente passe par les spéculateurs en denrées. Le commerce a donné naissance à des activités particulières comme celles de boutiquiers et de transporteurs. Et toute une panoplie d'autres occupations répondent aux besoins de la communauté : le travail du bois, la production de charbon de bois, la fabrication d'objets à partir des fibres, la couture, la confection, la coiffure, la construction, le transport public, sans oublier les fonctionnaires et employés, les travailleurs à temps partiel du secteur traditionnel. Le sixième et dernier chapitre du livre aborde le vodou. L'importance des pratiques est établie et les descriptions portent sur des aspects aussi divers que les lieux de culte, leur organisation et leur administration, le type de culte (personnel, familial, et public), les instruments et accessoires utilisés, les différentes sortes de cérémonie pratiquées, les danses et la possession, etc.

3.2. L'argument historique

- 15 L'ethnographie minutieuse de Comhaire-Sylvain apporte une connaissance fine de la vie rurale à Kenscoff dans la première moitié du xx^e siècle. Mais en quoi le groupe décrit présente-t-il les caractéristiques de la culture kongo ? Comme je l'ai déjà signalé, l'explication repose avant tout sur un argument d'ordre historique. Voyons comment il est formulé.
- 16 Les rapports à l'Afrique en général et à l'univers kongo en particulier ne parcourent pas l'ensemble du texte. Les références au continent africain sont particulièrement significatives dans les chapitres trois et six, où sont étudiés les lignages et le vodou. L'argument historique est déployé dans le troisième chapitre (Comhaire-Sylvain, 1984 : 84-101). Il s'agit de montrer que les habitants de la commune sont des descendants de la population servile affectée aux plantations de café au cours de la période coloniale. Cette population se serait installée et aurait consolidé son installation pendant la guerre de l'Indépendance et après 1804, y compris, pour certaines familles, en

bénéficiant de la politique de distribution des terres mise en œuvre par les pouvoirs publics au cours du XIX^e siècle. Le défi consiste alors à documenter la provenance de cette population, confirmer la thèse de son homogénéité et expliquer le maintien de celle-ci jusque dans la première moitié du XX^e siècle.

- 17 Il s'avère alors déterminant de prouver que toutes les familles sont implantées dans la localité depuis la période coloniale. Dans cette perspective, la restitution de l'histoire des lignages devient cruciale. Cela implique une enquête orale. Les données recueillies sont à confronter aux sources archivistiques disponibles, sans négliger l'apport d'éventuelles publications. Dans l'article sur l'enregistrement des naissances (1959), co-signé avec Jean Comhaire, les auteurs ont fait ressortir l'importance de ces sources pour les études ethnographiques. Ils soulignent la nécessité de confronter les registres de l'état civil aux registres paroissiaux afin de réunir une documentation plus complète et de dégager une meilleure compréhension des situations étudiées. L'article abonde en statistiques non reprises dans le livre. Pour la période coloniale, la chercheuse a eu recours à Médéric Louis-Élie Moreau de Saint-Méry dont la *Description de la partie française de Saint-Domingue* constitue, depuis sa parution en 1797, une référence incontournable pour toutes études de cette époque. Elle a consulté également le relevé établi, à la suite de l'ordonnance de 1825 de Charles X reconnaissant l'indépendance d'Haïti, en vue d'indemniser les colons. Sans doute, la consultation d'autres sources aurait été nécessaire pour étoffer la documentation (actes notariaux, correspondances entre propriétaires et économes, comptes rendus sur l'état des plantations, etc.). SCS le reconnaît puisqu'elle dit d'emblée qu'il ne lui « a pas été possible de connaître avec précision combien de familles de la région descendent des esclaves qui l'habitaient à l'époque coloniale, mais quelques remarques à ce sujet permettent d'éclairer la question de l'origine du système de parenté » (Comhaire-Sylvain, 1984 : 87). Le recours à Moreau de Saint-Méry s'avère également peu sûr, dans la mesure où celui-ci n'a pas parcouru la région, comme il l'a fait pour d'autres localités. Néanmoins, il signale que « les montagnes de Port-au-Prince » comportaient 61 cafétérias et ce chiffre « ne concorde pas mal » (*ibid.*) avec le relevé établi pour l'indemnisation. SCS note, en effet, que 35 des habitations indiquées appartiennent aux trois sections de la commune créée en 1934. On peut supposer, estime-t-elle, que l'autre moitié du territoire considéré, Fond-Ferrier, où se trouve l'habitation Bongars, en comportait autant. S'y ajoute une autre habitation, Cathelinot, qui relevait de la Croix-des-Bouquets, et qui fait partie désormais de la quatrième section de la nouvelle commune (*ibid.* : 87-88). Quelles données dispose la chercheuse sur ces habitations, plus précisément sur la composition de leur population servile ? L'habitation Bongars, en 1790, comptait 178 esclaves, 64 hommes, 52 femmes et 62 enfants. Seuls 20, parmi les adultes, étaient des créoles, c'est-à-dire nés dans la colonie. 19 esclaves avaient fui, à partir de 1778. SCS mentionne deux habitations voisines. La première, Carrère-Beauvallon, aussi au Fond-Ferrier, avait en 1780 70 esclaves : 31 créoles, 12 « Congos » et 5 « Bambaras », probablement des Bambala du Kongo, observe l'ethnologue. La seconde habitation, Douaut, se situe au Fond-Boudin, sur les hauteurs de Léogâne. Elle comportait 37 esclaves : 19 « Congos » et 11 créoles, dont 11 femmes et 3 enfants. Ces éléments démographiques, loin d'être consistants, ne sont pas discutés, analysés. Leur représentativité n'est pas établie. À l'évidence, ils ne confirment en rien l'idée d'une « homogénéité ethnique ». L'ethnologue enchaîne en soulignant la différence entre les conditions de vie sur les plantations de canne à sucre dans les plaines et les caféières dans les hauteurs. Celles-ci auraient mieux facilité la reprise et la transmission de la tradition africaine,

notamment par les femmes chargées de la culture des « vivres » et de leur vente au marché. C'est à la suite de ces considérations que SCS en vient à parler de manière explicite des Kongo.

De plus, les Kongo étaient habitués depuis le XVI^e siècle à-la-fois à vivre sous une lointaine autorité royale et à fréquenter les Européens d'égal à égal. L'autorité exercée en fait, sinon en droit, par les colons-capitaines des milices ne pouvait ni les étonner ni leur inspirer d'autre désir que de la transmettre un jour à l'un des leurs. Du point de vue religieux, ils avaient l'habitude séculaire du syncrétisme, pratiquant par exemple chez eux la chasse avec des *santu* (portugais : *santo*, prononcer santou), fétiches de cuivre sculptés sur le modèle des crucifix. Rien d'étonnant donc si les hommes et les femmes que l'esclavage n'avaient [*sic*] pas déboussolé [*sic*] virent dans leur situation la possibilité d'imiter ceux et celles de même tempérament qu'ils avaient vus là-bas fonder des lignages après avoir quitté la demeure familiale pour une raison quelconque.

Dans les révolutions qui suivirent celle de 1789 en France et dans la guerre d'indépendance d'Haïti, la population de la région se retrancha sur elle-même, sous la direction de chefs dont on retrouve encore aujourd'hui des noms, soit africains : Lamour Dérance (kongo : malamu, bon), Gilles Bambara (kongo : bambala, sauterelle, non d'un clan), soit européens : Métellus (nom commun chez la "race" Choukou-Choukou, du Dieu des Igbo), etc. Est-il téméraire de supposer que les descendants de quelques-uns d'entre-deux au moins n'ont jamais quitté la région et que d'autres y sont revenus après avoir obtenu des titres de propriété de l'État haïtien ? (*Ibid.* : 89)¹³

- 18 On ne saisit pas comment l'ethnologue est passée des éléments ethnodémographiques que nous avons rapportés à une explication qui, tout à coup, se focalise sur les individus identifiés comme Kongo, qui pourtant ne sont pas les seuls répertoriés ni les plus nombreux. Peut-être on comprendra mieux en lisant la section consacrée aux « Origines du système local de relations de parenté ».
- 19 L'enquête orale portant sur l'histoire des familles semble avoir été plus concluante, la chercheuse a pu compiler plusieurs arbres généalogiques, cueillette facilitée par la conscience qu'ont les paysans de leurs origines. Ils maîtrisent leur arbre généalogique, complet à partir des huit arrière-grands-parents. Et leur connaissance s'étend aux lignages voisins. Cela se comprend : les adultes transmettent ces connaissances aux enfants qui y accordent un intérêt soutenu. Si cet intérêt est aussi encouragé par l'Église catholique, qui y trouve un moyen de contrôler la dispensation des sacrements comme le baptême et le mariage (*Ibid.* : 99-100), la question agraire, « comprise à l'africaine », serait la raison principale de cette transmission. Car les propriétés appartiennent aux lignages, aux ancêtres comme aux vivants, il est donc « essentiel que chacun connaisse les droits que la coutume lui réserve dans chaque parcelle. Une famille n'oublie jamais le nom de l'ancêtre qui s'est établi le premier dans la région ni le lieu où il a été enterré et où elle vient prier. Si l'arbre généalogique devenait par hasard incomplet, on peut être sûr que ces rites seront toujours accomplis à l'endroit où repose celui qui peut aider le plus puissamment les memnres [*sic*] du lignage qu'il a fondé. » (*Ibid.* : 99) SCS apporte une précision complémentaire : le paysan ne mentionne pas uniquement l'ancêtre connu, généralement venu d'Afrique. Il élargit son appartenance au-delà du lignage. « Par exemple, les Antoine savent que leur ancêtre éponyme était de "race Vaudreuil" par son père Pédican Sylvani, tandis que les Serpent de Viard parlent de "Choukou-Choukou" (Dieu, chez les Igbo) et les Zéphir de Gaudé de "Bambala" ("sauterelle", nom d'un clan Kongo). » (*Ibid.* : 100)

- 20 Tout en remplissant leurs fonctions, les lignages ne sont pas organisés de manière formelle. C'est aussi le cas dans le Bas-Congo. À Kenscoff, la population est distribuée comme dans cette région africaine. Certes, il n'y a pas de villages, mais « chaque portion de terre peut être identifiée comme le domaine d'une certaine lignée où les maisons sont réunies en *laku* (français: cour, mais kongo: hangar, dépôt) correspondant à des groupes de parenté plus restreints. Les cimetières se dressent en expression permanente de solidarité entre les groupes de tailles diverses et de foi en la protection de l'ancêtre commun. » (*Ibid.*) En plus de cette dimension collective, il convient de souligner l'importance du lignage dans la vie et le devenir des individus.

Le statut de tout individu dépend largement de son lignage et il se définit d'habitude par la descendance en ligne patrilinéale [*sic*]. Cependant quand un homme vit sur une terre de sa femme, il se peut que leurs enfants soient reconnus comme appartenant à la "race" de leur mère: le point essentiel consiste à savoir quel lignage a aidé les parents à élever l'enfant et soutient celui-ci dans la vie adulte. Nous avons observé des tendances matrilineales [*sic*] ¹⁴particulièrement à l'est et au sud de Furcy, où sont vraisemblablement liées à la présence de la "race" des Bibiane.

Psychologiquement, l'individu vivant sur la terre de son lignage se sent soutenu par tous ses ancêtres. Les titres conférés par l'Église et par l'État (comme dans le cas de Tébaud) ne feront jamais d'un *mùn vini* l'équivalent d'un "habitant" de plus vieille souche. (*Ibid.* : 100-101)

- 21 Cet exposé de la « signification des lignages de la région » (*Ibid.* : 99-101) constitue sans doute le passage décisif à l'appui de l'idée d'une communauté kongo. Mais cela concerne-t-il toute la population de Kenscoff? Quel pourcentage de cette population est concerné et est-il représentatif de l'ensemble de la communauté? La question prend tout son sens par rapport à l'interrogation précédemment formulée sur les données ethnodémographiques fournies pour la période coloniale. Force est de constater que les lignages identifiés, dans le bourg et hors du bourg, sont très peu nombreux: celui de Jean Antoine, celui de Narcisse Lamour, les Zéphir, les Coriolan. On parle également de Laguerre Jean-Philippe, de la lignée de Bastien et de Gotiche, deux Africains installés sur l'habitation Corail, au pied du morne Drouhet. La question est de savoir si la caractérisation de l'ensemble de la communauté peut reposer sur les seuls lignages identifiés. D'autant plus que la région n'est pas restée enfermée sur elle-même. Certes, la chercheuse observe que les alliances semblent se circonscrire aux périmètres de la région. Elle note aussi un apport démographique dans la première moitié du XIX^e siècle: « dès cette époque, écrit-elle, la population avait du [*sic*] augmenter considérablement, par l'afflux des gens des plaines, ruinés par l'arrêt des industries du sucre et de l'indigo. » (*Ibid.* : 91) De plus, certaines familles identifiées, qui possédaient de grandes propriétés au XIX^e siècle, comme celles de l'historien Beaubrun Ardouin à Furcy, de Gétin Heurtelou, entre Kenscoff et Furcy, de Pétion Faubert à Robin, du général Cadet Alerte à Bongars (*Ibid.*), ne sont pas concernées par l'enquête sur les lignages.

3.3. De l'usage de la comparaison

- 22 En dégagant la signification des lignages dans la région de Kenscoff, SCS y retrouve des pratiques et des usages observés au Congo. Le recours à la comparaison est donc nécessaire pour consolider ce point. Reste à voir comment il est utilisé. D'autant que l'approche comparative, à bien y regarder, parcourt tout le livre. Ce qui suggère qu'elle

constitue pour la chercheuse un instrument nécessaire à la compréhension de son objet d'études, dans toutes ses dimensions. On le comprend dès les premières lignes de l'ouvrage :

Malgré le contact étroit entre gens du bourg et citadins de la capitale à raison de deux mois de vacances annuelles durant un demi-siècle, le mariage paysan a conservé son caractère original presque partout dans la région. Il comporte encore la dot, qui n'a pas été signalée ailleurs en Haïti et le polygame qui désire se marier civilement ou religieusement ne peut en fait le faire qu'avec sa première partenaire, même si celle-ci est stérile. D'autre part, nous avons constaté à Marbial, sur le versant opposé du Morne La Selle, et à Grand-Bassin, dans le nord d'Haïti, que certaines coutumes caractéristiques de Kenscoff ont une très large distribution dans les campagnes haïtiennes sans être générales, tandis que d'autres, autrefois générales, ont disparu des villes. (*Ibid.* : 23)

- 23 Ce tout premier paragraphe du premier chapitre donne en quelque sorte le ton. Toute la région, pas uniquement le bourg, est concernée par le mariage tel qu'il se pratique. Certains aspects ne sont pas repérés ailleurs en Haïti. Mais des coutumes caractéristiques de Kenscoff se rencontrent à Marbial, dans le sud-est, à Grand-Bassin dans le nord. D'autres étaient autrefois générales et se rencontraient dans les villes. Toutes ces nuances sont importantes à souligner. Elles ne convergent pas avec l'opposition tranchée formulée par Jean Comhaire entre Kenscoff et Marbial. On remarquera que l'Afrique n'est pas évoquée ici. Ce niveau de comparaison n'apparaît nulle part dans le premier chapitre consacré à la constitution des couples. Dans le second chapitre, l'échelle de comparaison concerne tout d'abord la région (entre le bourg et Furcy), s'étend à tout le pays et renvoie au passé (autrefois). Ici, comme ailleurs, le *lakou* est en déclin ou se transforme dans le bourg. Des observations sur les femmes célibataires sont l'occasion de convoquer à nouveau Marbial. L'enquêtrice ne rencontre pas de vieilles filles, alors que beaucoup de femmes seules vivent dans le bourg. Cependant, elle en a vu deux dans les environs de Furcy. « Confirmant nos observations à Marbial, c'était le résultat d'une plus profonde christianisation. Celles de Furcy étaient toutes deux très pieuses, mais ni aussi séduisantes ni aussi intéressantes que celles de l'autre côté du Morne La Selle, qui étaient des femmes plus raffinées que la plupart des autres. Parents et amis les considéraient objectivement à Furcy, ne les vantant jamais sans spécifier pourquoi elles le méritaient et ne les décrivant pas non plus sans raison, tandis qu'à Marbial, on en parlait comme de "saintes sur la terre". » (*Ibid.* : 59) SCS observe à Kenscoff comme à Marbial une « répugnance des vieux à vivre chez leurs enfants », répugnance « encore plus accentuée à Marbial, où elle ne tolère aucune exception. » (*Ibid.* : 60) Un autre point de convergence est attesté entre les deux régions. Les serviteurs sont le plus souvent des personnes non apparentées à la famille. Cependant, comme à Marbial, certains parents sont traités comme des serviteurs, sans que cela ne s'explique que par leur situation économique (*Ibid.* : 65). Au niveau de l'organisation collective du travail, aucune différence ne s'observe entre les corvées de Kenscoff et celles des plaines du Cul-de-Sac et de Léogâne, de la vallée de Marbial et de la région de Grand-Bassin, dans le nord (*Ibid.* : 126). En revanche, des dissemblances apparaissent dans l'organisation des formes de travail collectif d'une localité à l'autre dans la région même de Kenscoff.

Chaque communauté possède un certain nombre de « rondes » et quelques résidents qui organisent chaque année des « coumbites », mais la plupart d'entre elles n'ont ni sociétés de travail, ni « colonnes » ni « associations comparables, de sorte que les associations de la seconde catégorie sont quelquefois invitées très loin à prêter leur concours à un déchiement [*sic*] ou à une récolte. On les recherche à

cause de leur réputation dans la rapidité de leur travail, le sérieux de leurs membres ou même l'entrain de leurs musiciens. Au bourg, par exemple, on invite souvent celles de Robin. Les instruments dont se servent les colonnes et sociétés des environs du bourg sont surtout des tambours (européens ou congos), un peu plus loin elles se servent parfois de *vaksin* (trompes de bambou) et, en Nouvelle Touraine, de tambours *djuba* et de pipeaux. (*Ibid.* : 126-127)

- 24 Le pôle de comparaison dans tout le livre demeure Marbial, convoqué plus régulièrement que l'Afrique. La question de l'héritage en offre une occasion. Les habitants adoptent le principe de l'indivision, ce qui évite le morcellement infini des terres au fil des générations. Selon SCS, il s'agit d'une « coutume d'inspiration africaine » (*Ibid.* : 102-103). Une autre coutume africaine est repérée dans les usages des poids et mesures dans le commerce. « La loi ne connaît que le système métrique, mais les "habitants" ne le suivent pas toujours. La notion de "poids" en particulier fait place à celle de "volume", moins coûteuse à apprécier. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, c'est ainsi que le commerce se pratique non seulement dans toute l'Afrique, mais même chez les Nord-Africains de Paris, offrant leurs cacahuètes et graines de potiron en godets de fer-blanc » (*Ibid.* : 140). En revanche, d'autres domaines ne présentent pas d'affinité véritable avec l'Afrique. Par exemple, la « coiffure des femmes n'a pas l'importance qu'elle revêt » sur le continent (*Ibid.* : 150).

Conclusion

- 25 En fin de compte, le sous-titre du livre – dont on ne sait pas si elle est de la chercheuse – crée une attente chez le lecteur ou la lectrice qui est loin d'être comblée par son contenu. L'argument historique sur lequel repose l'idée d'une communauté kongo est faiblement étayé. Tant du point de vue de la consistance (plutôt faible) de la documentation que de l'interprétation (pratiquement absente) des données fournies. L'approche comparative qui devrait y suppléer se révèle peu robuste. La spécificité kongo de la communauté résiderait avant tout dans la constitution et le maintien des lignages. Mais la ressemblance est davantage postulée que démontrée. L'approche comparative n'est pas vraiment mobilisée. De plus, la représentativité du nombre de lignages identifiés n'est pas précisée. Et en considérant l'ensemble de l'ouvrage, il apparaît que l'ethnologue tend à installer Marbial comme pôle principal de comparaison. Et ce niveau de comparaison montre davantage de ressemblances que de dissemblances.
- 26 Cela dit, par bien des aspects l'ouvrage demeure d'une grande importance. En 1955, des intellectuels haïtiens engagent une grande discussion sur l'ethnologie, sous l'angle du rapport entre folklore et nationalisme. Prenant part à ce débat, Jacques Stephen Alexis adresse une critique ravageuse aux ethnologues qu'il accuse de réduire l'ethnologie au vodou (Alexis 1956). Plusieurs années plus tard, les bilans dressés sur les études ethnologiques confirment la priorité accordée à la tradition religieuse (Giordani 1987). Ce qui met en relief l'importance d'une étude comme celle consacrée à Kenscoff, à ranger aux côtés du livre de Bastien, dans le sillage de l'enquête menée à Marbial. La description ethnographique de SCS apporte une bonne connaissance sur l'état de la vie rurale dans la région dans la première moitié du xx^e siècle. Elle peut servir de repère ou de base de comparaison pour de nouvelles enquêtes qui seraient consacrées aux transformations survenues dans la région depuis.

- 27 L'histoire des familles et des lignages demeure une entrée féconde, qu'on gagnerait à systématiser. Certes, elle est traitée, depuis, dans nombre d'études, notamment celles consacrées aux histoires agraires, aux modes d'accession, d'occupation et de transmission des biens fonciers depuis le XIX^e siècle. Mais elle est sans doute loin d'avoir couvert tout le territoire et les études existantes recèlent des données qui sont loin d'avoir été systématiquement exploitées dans des analyses portant sur d'autres aspects de la formation sociale haïtienne.

BIBLIOGRAPHIE

- Alexis, Jacques Stephen, « Contribution à la table ronde sur le folklore et le nationalisme », *Optique*, juin 1956, pp. 25-34.
- Anonyme, « L'institut d'ethnologie », rubrique « Notes, échos et informations », *Haïti-Journal*, 18 novembre 1941.
- Auguste, Claude B., « Les Congos dans la Révolution haïtienne », *Revue de la société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*, vol. 46, n° 168, 1990, pp. 11-42.
- Bastien, Rémy, *Le paysan haïtien et sa famille*, traduit de l'espagnol par Linette et André Marcel d'Ans, Paris, Karthala, 1985.
- Célius, Carlo A., dir., *Haïti et l'anthropologie*, *Gradhiva*, n. s., n. 1, 2005.
- Célius, Carlo A., « Histoire et ethnologie en Haïti », *Cahiers critiques de philosophie*, n° 20, août 2018, pp. 65-92.
- Comhaire, Jean, « Hommage à ma femme » communication au colloque Folklore in Africa Today/ Folklore en Afrique aujourd'hui, Proceedings of the Workshop, Budapest 1-4 novembre 1982. Texte publié et présenté par Kathleen Gyssels, sur le site Île-en-Île : <http://ile-en-ile.org/jean-comhaire-hommage-a-ma-femme/> (dernière consultation 30 juillet 2022).
- Comhaire, Jean, « Notes sur la question du Créole », *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences d'Outremer*, n° 34, 1989, pp. 481-489.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, « Courtship, Marriage and Plasaj at Kenscoff, Haiti », *Social and Economic Studies*, vol. 7, n° 4, 1958, pp. 211-233.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, *Le Créole haïtien. Morphologie et syntaxe*, Weteren (Belgique), Imprimerie de Meester, 1936.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, *À propos du vocabulaire des croyances paysannes*, Port-au-Prince, La Caravelle, 1938.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, « Land Tenure in the Marbial region of Haiti ». Reprinted from TAX: *Acculturation in the Americas*, vol. II, *Proceedings of the 29th International Congress of Americanist*, The University of Chicago Press, 1952, pp. 180-184.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, « The Household in Kenscoff, Haiti », *Social and Economic Studies*, vol. 10, n° 2, 1961, pp. 192-193.

Comhaire-Sylvain, Suzanne, *Les Montagnards de la région de Kenscoff (Rép. d'Haïti). Une société Kongo au-delà des mers*, Zaïre, CEEBA publications, série II, vol. 91, 1984. Edité et présenté par Jean Comhaire.

Comhaire-Sylvain, Suzanne et Jean, « La alimentación en la región de Kenscoff, Haití », *América Indígena*, vol. 12, n° 3, 1952, pp. 177-203.

Debien, Gabriel, « Les origines des esclaves des Antilles » [1961], *Bulletin de l'I.F.A.N.* t. 27 (sér. B), n°s 3-4, 1965 [Notes d'histoire coloniale, n° 94].

Debien, Gabriel, « Les origines des esclaves des Antilles (suite) », *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. 27 (sér. B), n°s 3-4, 1965, pp. 755-796 [Notes d'histoire coloniale, n° 94].

Desquiron, Lilas, *Racines du Vodou* [1969], Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1990.

Dorsainvil, J.-C., *Vodou et névrose* [1931], Port-au-Prince, Éditions Fardin, 1975.

Fick, Carolyn E., *Haïti, naissance d'une nation. La Révolution de Saint-Domingue vue d'en bas* [1970], traduit de l'anglais par Frantz Voltaire, Montréal, Les Éditions du CIDIHCA, 2014.

Geggus, David G., « Haitian Voodoo in the Eighteen century: Language, Culture, Resistance », *Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wirtschaft und Gesellschaft Lateinamerikas*, n° 28, 1991, pp. 21-51.

Giordani, Raymonde, *L'anthropologie indigène. État de la question - essai d'application*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1987.

Herskovits, Melville *Life in a Haitian Valley*, New York [NY], London, Alfred A. Knopf, 1937

Heusch, Luc de, « Kongo in Haiti: a new approach to religious syncretism », *Man, Journal of the Royal Anthropological Institute*, 25 June, 1989, pp. 290-303.

Heywood, Linda M., (ed.), *Central Africans and Cultural Transformations in the American Diaspora*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Mboukou, Serge, *Messianisme et modernité. Dona Béatrice Kimpa Vita et le mouvement des Antoniens*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Métraux, Alfred, *Haïti : la terre, les hommes et les dieux*, Neuchâtel, La Baconnière, 1957.

Midy, Franklin, « Les Congos à Saint-Domingue. De l'imaginaire au réel », *Ethnologies*, vol. 28, n° 1, 2006, pp. 173-201.

Mobley, Christina Frances, *The Kongolese Atlantic: Central African Slavery and Culture from Mayombe to Haiti*, Ph. D. diss., Department of History, Duke University, 2015

Moreau de Saint-Méry, Médéric Louis-Élie, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue* [1797], édition établie par Blanche Maurel et Étienne Taillemite, Paris, Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1984.

Nganga, Arsène Francoeur, *Les Origines Kongo d'Haïti*, Dakar, Éditions Diasporas Noires, 2019.

Price-Mars, Jean, « Lemba Péto, un culte secret, son histoire, sa localisation géographique et son symbolisme », *Revue de la Société haïtienne d'histoire et de géographie*, vol. 9, n° 29, avril 1938, pp. 1-13

Price-Mars, Jean, « Antoine Innocent, ethnographe » [1949], *Conjonction*, n° 48, 1953, pp. 37-45.

Price-Mars, Jean, *Ainsi parla l'oncle. Essais d'ethnographie* [1928], Port-au-Prince, Imprimeur II, 1998.

Rey, Terry, *Our Lady of Class Struggle. The Cult of the Virgin Mary in Haiti*, Trenton [NJ], Africa World Press, 1999.

Rey, Terry, « The Politics of Patron Sainthood in Haiti: 500 Years of Iconic Struggle », *The Catholic historical review*, vol. 88, n° 3, 2002, pp. 519-545.

Rey, Terry, « Habitus et hybridité : une interprétation du syncrétisme dans la religion afro-catholique d'après Bourdieu », *Social Compass*, vol. 52, n° 4, 2005, pp. 453-462.

Salmon, P., « Comhaire-Sylvain (Suzanne Marie Joséphine Anne Marguerite Antoinette Rose) », *Académie royale des sciences d'Outre-Mer*, t. VIII, 1998, col. 51-55.

Salmon, P., « Comhaire (Jean Louis Léopold) », *Académie royale des sciences d'Outre-Mer*, Biographie belge d'Outre-Mer, t. IX, 2015, col. 57-59.

Sapede, Thiago C., *Le roi et le temps, le Kongo et le monde. Une histoire globale des transformations politiques du Royaume du Kongo (1780-1860)*, thèse de doctorat histoire et civilisations, Paris, EHESS, IMAF, 2020.

Thompson, Robert Farris, « The Flash of the Spirit: Haiti's Africanizing Vodoun Art », in *Haitian Art* (Ute Stebich, ed.), New York [NY], The Brooklyn Museum, 1978, pp. 26-37.

Thompson, Robert Farris, *Flash of the Spirit. African and Afro-American Art and Philosophy* [1983], New York [NY], First Vantage Books, 1984.

Thornton, John, « On the Trail of Voodoo: African Christianity in Africa and the Americas », *The Americas*, vol. 44, n° 3, 1988, pp. 261-278.

Thornton, John K., « "I am the Subject of the King of Congo" : African Political Ideology in the Haitian Revolution », *Journal of World History*, vol. 4, n° 2, 1993, pp. 181-214.

Thornton, John K., « Les racines du vaudou. Religion africaine et société haïtienne dans la Saint-Domingue prérévolutionnaire », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 22, n° 1, 1998, pp. 85-104.

Thornton, John K., *The Kongoese Saint Anthony: Dona Beatriz Kimpa Vita and the Antonian Movement, 1684-1706*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Thornton, John K., « African Soldiers in the Haitian Revolution » [1993], in *Origins of the Black Atlantic: Rewriting* (Laurent Dubois et Julius Scott, ed.), Londres, New York [NY], Routledge, 2010, pp. 195-213.

Thornton, John K., *A History of West Central Africa to 1850*, Cambridge University Press., 2020.

Trouillot, Duverneau, *Esquisse ethnographique. Le Vaudoun, aperçu historique et évolutions*, Port-au-Prince, Imprimerie Ethéart, 1885.

Trouillot, Michel-Rolph, *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press, 1995.

UNESCO, *L'Expérience témoin d'Haïti. Première phase 1947-1949*, Paris, UNESCO, 1951.

Vos, Jelmer, *Kongo in the Age of Empire, 1860-1913*, Madison, Wisconsin, University of Wisconsin Press, 2015.

NOTES

1. Carte du royaume disponible ici : https://www.africamuseum.be/sites/default/files/media/discover/history_articles/2020_12_kongo/map-kongo.JPG

2. On ne connaît pas la date précise à laquelle a été créé ce royaume, mais John K. Thornton situe sa fondation vers la fin du XIII^e siècle. À son apogée, il comprenait des territoires de l'Angola, de la République démocratique du Congo et de la République du Congo. Des marins portugais arrivent

au large du royaume en 1483. Les autorités adoptent le christianisme à partir de 1491, puis plus tard s'engagent dans le trafic négrier. En 1860, un traité de vassalité acte la subordination du royaume à l'égard du Portugal, qui supprime l'institution royale en 1914. Voir Vos, 2015 ; Thornton, 2020 ; Sapède, 2020.

3. Du même auteur, Rey (1999, 2002).

4. Voir, entre autres, un ouvrage collectif dirigé par Heywood 2002.

5. Sur cette prophétesse et la confrérie de saint Antoine, voir Thornton 1998 et Mboukou 2010.

6. Pour le xx^e siècle, voir, notamment, Debien, 1965 [1961], 1963.

7. Entre autres : Auguste, 1990 ; Fick, 2014 [1990] ; Trouillot, 1995 ; Midy, 2006 ; Geggus, 1991.

8. Son étude sur le créole haïtien de 1936 est une référence souvent citée dans l'histoire de la créolistique. De même, ses travaux sur le conte sont convoqués par des spécialistes de la littérature et de l'oralité.

9. Je renvoie ici, entre autres, à un article inédit de Jean Jonassaint intitulé « Des Sylvain, une lignée d'exception ». Je remercie l'auteur de m'avoir permis d'en prendre connaissance.

10. Mes italiques.

11. Mes italiques.

12. Sur ce point, voir Salmon, 1998 et 2015.

13. Les mots soulignés le sont dans le texte original.

14. L'autrice utilise dans ce passage les notions anglaises « patrilinéal » et « matrilinéal », en les francisant. Leurs équivalents français sont « patrilinéaire » et « matrilinéaire ».

RÉSUMÉS

Paru à titre posthume en 1984, sous le seul nom de Suzanne Comhaire-Sylvain, *Les Montagnards de la région de Kenscoff (Rép. d'Haïti). Une société Kongo au-delà des mers* résulte de recherches de terrain et d'archives menées avec Jean Comhaire, de 1937 à 1939, puis de 1956 à 1957. L'article s'intéresse à la perspective ethnohistorique qui y est mobilisée. Après une mise en contexte élargie portant sur la réception de l'ouvrage, la démarche de la chercheuse et la présentation de l'éditeur scientifique, l'analyse cherche à dégager comment s'est construite une démonstration qui articule description ethnographique, argument historique et approche comparative. Quelle est la portée de la méthode mise en œuvre et des résultats obtenus en regard de l'histoire de l'ethnologie en Haïti et, plus largement, par rapport au courant d'études qui s'est, depuis, développé autour des apports kongo à la culture haïtienne ?

Published posthumously in 1984, under the sole name of Suzanne Comhaire-Sylvain, *Les Montagnards de la region de Kenscoff (Rep. of Haiti). Une société Kongo au-delà des mers* is the result of field and archival research carried out with Jean Comhaire, from 1937 to 1939, then from 1956 to 1957. The article focuses on the ethno-historical perspective that is mobilized there. After a broader contextualization relating to the reception of the work, the researcher's approach and the presentation of the scientific publisher, the analysis seeks to identify how a demonstration was constructed which articulates ethnographic description, historical argument, and comparative approach. What is the scope of the method implemented and the results obtained regarding the history of ethnology in Haiti and, more broadly, compared to the current of studies that have since developed around Kongo contributions to Haitian culture?

INDEX

Mots-clés : paysannerie, famille, archive, lignage, homogénéité ethnique

Keywords : peasantry, family, archive, lineage, ethnic homogeneity

AUTEUR

CARLO A. CÉLIUS

CNRS-IMAF

carlo.celius@cnrs.fr